

# RAPPORT MONDIAL SUR LES DROGUES 2024 – PRINCIPAUX POINTS D'INTÉRÊT

## 1. Ce qu'il faut noter

### **Les groupes criminels organisés profitent de l'instabilité et des problèmes relatifs à l'état de droit pour se livrer au trafic de drogues et à d'autres activités criminelles**

- La production de méthamphétamine dans le Triangle d'Or, en Asie du Sud-Est, a explosé ces dernières années, dépassant celle des opiacés traditionnels tels que l'héroïne et l'opium. Les groupes armés présents dans cette zone géographique ont diversifié leurs activités illégales en s'engageant, parallèlement à la production de drogues, dans la criminalité en ligne et la cyberescroquerie. Les zones économiques spéciales sont apparues comme des centres névralgiques pour les entreprises criminelles et la fraude financière.
- Certaines zones frontalières d'Amérique latine et d'Asie sont devenues des points de convergence pour les groupes de trafiquants de drogues qui se lancent dans d'autres activités criminelles, y compris la traite des personnes à des fins de criminalité forcée et divers crimes portant atteinte à l'environnement, ce qui se traduit par la dégradation d'écosystèmes fragiles et par des répercussions négatives pour les communautés locales.
- Des niveaux de violence alarmants, associés au trafic de cocaïne et à la concurrence entre les différents gangs et groupes criminels, sont observés en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que dans des pays d'Europe occidentale.
- L'Afrique est de plus en plus touchée par le trafic de drogues et les dommages liés à leur consommation, à mesure que les groupes criminels se tournent vers ce continent pour y faire transiter de la cocaïne.
- La fabrication illicite de drogues synthétiques, possible n'importe où, progresse dans les pays à revenu faible, intermédiaire et élevé. Les activités de fabrication à grande échelle restent toutefois concentrées dans des zones qui font face à des problèmes de gouvernance et d'instabilité, comme en Afghanistan, au Mexique, au Myanmar et en République arabe syrienne.

### **L'usage de cocaïne n'a jamais été aussi important, tandis que l'offre atteint un niveau record**

- L'offre de cocaïne a atteint un niveau record en 2022 avec la fabrication de plus de 2 700 tonnes, soit 20 % de plus que l'année précédente et trois fois plus qu'en 2013 et 2014.
- Les marchés sont en expansion en Europe occidentale et centrale, sous-région vers laquelle sont acheminées des quantités accrues de cocaïne, notamment via les ports de la mer du Nord. Cela étant, la plupart des régions du monde sont touchées par le trafic de cocaïne.
- Les principaux flux du trafic de cocaïne partent toujours de la région andine pour se diriger vers d'autres pays des Amériques et vers l'Europe occidentale et centrale.
- Le trafic de cocaïne a progressé vers l'est au cours de la décennie écoulée ; certains pays d'Asie ont signalé d'importantes saisies ces dernières années, et la demande est en hausse sur certains marchés émergents de la région.
- Les effets du commerce de cocaïne sont visibles dans des pays comme l'Équateur, où l'intensification du trafic depuis la Colombie a entraîné ces dernières années une vague de violence meurtrière liée à des groupes criminels locaux et transnationaux, et où les saisies de cocaïne et les taux d'homicide ont été multipliés par cinq entre 2019 et 2022. De ce point de vue, les chiffres les plus élevés ont été enregistrés dans les zones côtières qui sont utilisées

pour acheminer la cocaïne vers les principaux marchés de destination en Amérique du Nord et en Europe.

- La demande est également en hausse si l'on en croit les indicateurs relatifs à l'usage de cocaïne, qui ont augmenté après la brève accalmie observée pendant la pandémie de COVID-19.
- Les dommages causés par l'usage de cocaïne sont de plus en plus manifestes, en particulier en Europe occidentale et centrale. L'intensité croissante de cet usage s'accompagne d'une multiplication des hospitalisations, des demandes de traitement (y compris pour la cocaïne sous forme de « crack ») et des décès. Au-delà des marchés habituels, de plus en plus d'éléments indiquent que la consommation de cocaïne et les dommages qui y sont associés progressent dans des pays d'Afrique et d'Asie.

### **La contraction brutale du marché afghan des opiacés pourrait avoir des conséquences dramatiques dans le pays et ailleurs**

- En Afghanistan, la superficie des cultures de pavot et la production d'opium ont chuté de 95 % entre 2022 et 2023, à la suite de l'interdiction imposée dans le pays en 2022. L'Afghanistan assure depuis longtemps la majeure partie de la production illicite d'opium dans le monde, y contribuant souvent à plus de 80 %, et des pénuries se feront sentir sur les principaux marchés de destination des opiacés afghans si l'interdiction est maintenue.
- La forte réduction de cette production a eu des conséquences immédiates, dans le pays, pour les communautés rurales vulnérables. Les revenus que les cultivateurs tirent de la vente de l'opium récolté aux négociants ont chuté de plus de 92 %, leur montant estimé passant de 1 360 millions de dollars pour la récolte de 2022 à 110 millions de dollars pour celle de 2023.
- D'après des observations préliminaires, la production d'opium pourrait être légèrement plus élevée en 2024, mais elle restera sans doute très éloignée des niveaux enregistrés avant l'interdiction. Il est également peu probable que ce manque soit compensé sur le long terme par les stocks disponibles en Afghanistan ou par une augmentation de la production dans d'autres pays.
- En conséquence, la disponibilité de l'héroïne devrait diminuer et l'on s'attend à ce que la demande s'ajuste de différentes manières, selon le contexte national. La demande de traitements pour usage d'opiacés devrait s'accroître mais, si les services correspondants sont insuffisants, il est possible que les personnes qui prennent de l'héroïne se tournent vers d'autres opioïdes. De nouveaux opioïdes de synthèse, plus puissants, pourraient faire leur apparition sur le marché et aggraver considérablement les risques de surdose.
- Il est plus difficile de dire si l'interdiction annoncée en avril 2022 a aussi eu des incidences sur la production et les exportations afghanes de méthamphétamine. À la fin de l'année 2023, les saisies réalisées dans les pays voisins – selon lesquels la majeure partie de la méthamphétamine provient encore d'Afghanistan – n'indiquaient aucun ralentissement du trafic.

### **Les saisies de méthamphétamine ont stagné au niveau mondial, mais les marchés du Proche et du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest continuent de croître**

- Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine se sont maintenues à des niveaux historiquement élevés. Malgré un léger recul en 2022, les chiffres pourraient être repartis à la hausse, d'après les données préliminaires issues de certaines régions en 2023. La méthamphétamine reste la substance qui prédomine sur le marché des stimulants de type amphétamine, et le trafic est en progression sur les marchés non traditionnels.

- En matière de saisies de stimulants de type amphétamine, l'essentiel des augmentations ont été enregistrées en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Asie du Sud-Ouest, ainsi qu'en mer, principalement dans le golfe d'Oman, en mer d'Arabie et dans l'océan Indien.
- Ces dernières années, les deux plus grands marchés émergents de la méthamphétamine ont été le Proche et Moyen-Orient/l'Asie du Sud-Ouest et l'Europe du Sud-Est.
- Outre la méthamphétamine, le marché du « captagon » reste florissant au Proche et au Moyen-Orient, l'année 2022 ayant donné lieu à des saisies équivalentes aux saisies records de 2021. Le trafic de méthamphétamine depuis l'Asie du Sud-Ouest et celui de « captagon » depuis le Levant convergent vers le Proche et le Moyen-Orient.

### **L'apparition de nouveaux opioïdes synthétiques entraîne des risques mortels**

- Le nombre de nouvelles substances psychoactives est resté globalement stable en 2022, avec une légère baisse du nombre de substances nouvellement identifiées dans la catégorie des opioïdes. Toutefois, les nitazènes, un groupe d'opioïdes synthétiques qui sont dans certains cas plus puissants que le fentanyl et qui se sont répandus sur les marchés d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale, d'Amérique du Sud et d'Océanie, suscitent de vives inquiétudes, car ils posent des risques sanitaires importants.
- L'apparition récente de nitazènes très puissants, dont la consommation a entraîné une augmentation du nombre de décès par surdose dans certains pays, montre comment ces substances peuvent rapidement poser problème en termes de santé et de sécurité publiques. Aucun indice ne permet d'affirmer avec certitude que l'actuelle vague de décès par surdose dus aux nitazènes est liée à l'interdiction de l'opium en Afghanistan, mais le risque que des opioïdes puissants et nocifs continuent de se propager n'en est pas moins préoccupant.

### **Les pays d'Afrique sont de plus en plus touchés par le trafic de drogues et l'usage de « cocktails » de drogues nouveaux et dangereux**

- Bien que les pays d'Afrique ne se situent pas traditionnellement sur les principaux itinéraires de trafic de drogues, les groupes criminels se tournent de plus en plus vers ce continent pour procéder au transbordement de cocaïne, d'héroïne et de méthamphétamine. Le trafic de ces drogues à destination et en provenance de l'Afrique a clairement augmenté au cours des trois dernières décennies.
- Dans ces circonstances, les flux internationaux du trafic ont eu un effet de ruissellement sur les marchés locaux, exacerbant les dommages associés à l'usage de drogues. D'après des données qualitatives, l'Afrique est la région où l'usage de cannabis augmente le plus rapidement. L'usage non médical de versions falsifiées du tramadol, opioïde qui n'est pas placé sous contrôle international, est une autre tendance caractéristique que l'on observe principalement en Afrique.
- La cocaïne, dont on pensait auparavant qu'elle ne faisait que transiter par la région, y est de plus en plus consommée, ce qui se traduit par une augmentation du nombre de personnes entamant un traitement pour cette raison. Dans certains pays, la cocaïne est même devenue la drogue dont l'usage est le plus fréquemment déclaré par les femmes qui suivent un traitement. Par ailleurs, l'héroïne continue de pousser un nombre considérable de personnes à suivre un traitement en Afrique du Nord et en Afrique de l'Est, ainsi que dans certaines parties de l'Afrique australe.
- L'usage de mélanges et de préparations connus sous des noms tels que « kush », « karkoubi » ou « nyaope » est un phénomène de plus en plus préoccupant. D'après les

informations limitées dont on dispose, ces produits contiennent souvent plusieurs substances nocives, dont diverses drogues illicites, des produits pharmaceutiques tels que des benzodiazépines, de l'alcool et des solvants.

## **Mesures à prendre**

Compte tenu de la complexité accrue des dynamiques relatives à l'offre de drogues – qui se caractérisent par la flexibilité avec laquelle les trafiquants changent de drogues, d'itinéraires et de méthodes, par l'interconnexion entre la production et le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité, et par les perspectives que ce trafic offre aux groupes armés non étatiques opérant dans des situations de conflit – la formulation et la mise en œuvre de mesures efficaces exigent d'adopter une approche globale. Cette approche devrait reposer sur plusieurs éléments :

- Suivi d'une démarche plus globale face à la criminalité transnationale organisée : élaborer des stratégies mettant à contribution diverses institutions, avec les objectifs suivants :
  - Influencer sur les dynamiques qui sous-tendent le marché de la drogue et d'autres économies illicites et sur les remplacements possibles ;
  - Comprendre les logiques de formation et de recrutement (en particulier des jeunes) au sein des groupes criminels ainsi que les connexions transnationales entre ces groupes, et y faire face ;
  - Trouver des points d'accès efficaces et constructifs pour reprendre le contrôle dans les territoires et les groupes de population dont les moyens d'existence reposent sur la criminalité organisée, en particulier dans des situations de conflit et des environnements précaires ;
  - Mieux comprendre les répercussions de la criminalité organisée sur la gouvernance, l'état de droit, le développement socioéconomique, l'environnement et les droits humains, afin de bien percevoir la menace généralisée souvent sous-estimée qu'elle représente.
- Mise en place de solutions de substitution sur le plan socioéconomique : proposer des solutions socioéconomiques de remplacement aux personnes qui opèrent aux niveaux inférieurs de la chaîne d'approvisionnement en drogues, notamment à celles qui cultivent ou qui participent à la vente de drogues au détail parce qu'elles sont pauvres et n'ont pas d'autre choix. Ces solutions devraient, au-delà du simple remplacement des cultures ou des sources de revenu, viser à remédier aux causes structurelles profondes du problème, telles que les conditions endémiques de pauvreté, de sous-développement et d'insécurité.
- Planification stratégique des ressources mises à la disposition des services de détection et de répression et de la justice pénale : établir des priorités et allouer des ressources pour assurer le démantèlement durable des filières d'approvisionnement en drogues. Lorsque la répartition des ressources de la justice pénale est telle que l'accent est mis sur des acteurs secondaires, qui peuvent facilement être remplacés dans la chaîne d'approvisionnement, il est nécessaire de la revoir pour cibler les individus et groupes placés au sommet de l'échelle, qui sont essentiels au commerce de la drogue. L'amélioration de l'analyse stratégique, la coopération judiciaire internationale, la réduction de la corruption et la mise en place de

forces de police qualifiées et professionnelles sont également des éléments capitaux, en particulier dans les zones frontalières.

- Avancées technologiques dans le domaine de la détection et de la répression : veiller à ce que les services de détection et de répression et le système de justice pénale disposent des compétences et des ressources technologiques nécessaires pour faire face au perfectionnement des technologies utilisées dans la chaîne d'approvisionnement en drogues. Cela passe notamment par l'acquisition de nouvelles compétences technologiques et d'un matériel approprié, et par le maintien de capacités d'analyse scientifique et de criminalistique permettant d'identifier les drogues nouvelles et les menaces susceptibles d'apparaître en matière de santé.
- Planification plus fine des saisies et des opérations de détection et de répression : évaluer l'impact et le rapport coût-efficacité des saisies et des activités de détection et de répression, de manière à cibler les envois et les itinéraires avec la plus grande efficacité possible pour désorganiser durablement l'approvisionnement en drogues. Compte tenu de la souplesse avec laquelle les trafiquants réagissent face aux saisies, il est crucial d'envisager les opérations de manière à ce que les drogues et les itinéraires de trafic ne soient pas simplement déplacés, mais progressivement éliminés. Cela suppose une coopération internationale efficace, des rapports de confiance en matière d'échange de renseignements, et la conduite d'opération conjointes, en particulier dans les zones frontalières qui sont sous l'emprise de groupes criminels organisés. Les dispositifs d'alerte précoce et de surveillance sont également essentiels.

## **2. Dommages induits par l'usage de drogues et répercussions**

### **L'usage de drogues poursuit sa hausse, tirée par la demande de stimulants**

- En 2022, près de 292 millions de personnes, soit 1 sur 18, avait pris une drogue au cours de l'année écoulée ; c'est 20 % de plus que 10 ans auparavant. Environ 30 millions de personnes avaient fait usage d'amphétamines au cours de l'année et 60 millions avaient fait usage d'opioïdes (des opiacés dans à peu près la moitié des cas).
- Parmi les facteurs contribuant à cette augmentation, on citera le rebond de l'usage de stimulants tels que cocaïne et « ecstasy », après le déclin observé au cours de la pandémie de COVID-19.
- Les conséquences néfastes de l'usage de drogues sont multiples. La plus importante charge mondiale de morbidité reste liée aux opioïdes, mais le cannabis constitue de plus en plus souvent le motif du recours aux services de traitement. Selon de nouvelles estimations calculées grâce à une méthode inédite, la proportion de personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues dans le monde aurait été en 2022 de 1 sur 81 (soit 64 millions de personnes), ce qui représente une hausse de 3 % par rapport à 2018.
- La gamme de drogues proposées à la consommation s'étend ; en conséquence, les caractéristiques de l'usage sont de plus en plus complexes et la polyconsommation est désormais un trait commun à la plupart des marchés de la drogue.
- On estime qu'en 2022, les personnes s'injectant des drogues étaient 13,9 millions dans le monde. Le risque de contracter le VIH est 35 fois plus élevé chez ces personnes que dans le

reste de la population et, en 2022, environ une personne sur huit s'injectant des drogues vivait avec le virus.

- L'usage de drogues par injection joue toujours un rôle important dans l'épidémie mondiale d'hépatite C ; l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime qu'au niveau mondial, 23 % des nouveaux cas sont imputables à des pratiques d'injection à risque. Parmi les personnes s'injectant des drogues, près d'une sur deux vit avec l'hépatite C. Au total, les maladies du foie liées à l'hépatite C sont la cause de plus de la moitié des décès imputables à l'usage de drogues.
- Le fentanyl et les autres opioïdes synthétiques puissants restent associés aux forts taux de mortalité liée à la drogue enregistrés en Amérique du Nord. La crise des surdoses qui sévit dans la région semble s'être stabilisée depuis 2021, après une décennie de hausse ininterrompue, mais les décès liés aux opioïdes se maintiennent à des niveaux historiquement hauts.

### **Les drogues de synthèse, qui touchent plus de femmes, tendent à resserrer l'écart entre les genres**

- D'une manière générale, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de prendre de la drogue ; ces dernières représentent à peu près une personne sur quatre ayant fait usage de drogues au cours de l'année écoulée. Cette proportion varie toutefois selon les produits et les zones géographiques ; ainsi, les femmes constituent 9 % seulement des personnes consommatrices de cannabis en Asie, mais 45 % en Amérique du Nord.
- Cela étant, pour ce qui est de l'usage non médical de médicaments tels que les sédatifs et les tranquillisants, les opioïdes pharmaceutiques ou les stimulants, la part des femmes pourrait être nettement supérieure à ces chiffres, voire presque égale à celle des hommes.
- Le trafic de drogues est principalement une affaire d'hommes, mais l'écart entre les genres est moindre en ce qui concerne les produits synthétiques. Les données relatives aux personnes ayant été en contact officiel avec la police pour des infractions liées à la drogue montrent que la proportion de femmes parmi ces personnes est globalement plus importante lorsqu'il s'agit de drogues synthétiques que de drogues d'origine végétale. Cela est vrai tant pour l'usage ou la détention à des fins d'usage personnel que pour le trafic.
- Les femmes passent plus rapidement à un usage problématique et font face à des conséquences sanitaires et sociales beaucoup plus graves. Dans les pays produisant des données ventilées par sexe, environ une personne sur cinq qui s'injectent des drogues est une femme, mais les femmes pratiquant l'injection sont 1,2 fois plus susceptibles que les hommes de vivre avec le VIH.
- Par ailleurs, les femmes se heurtent toujours à des obstacles disproportionnés s'agissant d'accéder à un traitement et à d'autres services : manque d'informations, stigmatisation, défaut de structures adaptées aux femmes et contraintes financières.

### **Les nouveaux modes de livraison de drogues ont des incidences néfastes sur les jeunes**

- L'usage nocif de cannabis à l'adolescence demeure préoccupant dans de nombreuses régions. Si l'usage quotidien reste stable en Amérique du Nord, on a constaté une hausse du vapotage régulier de cannabis, ce qui soulève des préoccupations quant aux risques qui y sont associés, à un âge où l'usage de drogues est susceptible de perturber de manière durable le développement du cerveau.
- Au Canada et dans l'État du Colorado, les hospitalisations liées au cannabis ont augmenté, en particulier en rapport avec les psychoses et les syndromes de manque induits par le cannabis, les jeunes adultes étant tout particulièrement concernés. Les produits à vapoter,

concentrés et produits comestibles qui sont disponibles depuis la légalisation pourraient avoir entraîné une hausse des dommages sanitaires dus au cannabis.

- De plus, les jeunes, surtout les jeunes hommes, constitueraient un groupe à fort risque d'usage de drogues synthétiques, en raison de facteurs tels que la pression du groupe, la facilité d'accès aux tout nouveaux produits et la recherche de la performance.
- Les jeunes qui achètent des drogues illicites ont plus tendance à se faire livrer à domicile et à commander sur les plateformes de médias sociaux.

## **Mesures à prendre**

### **Mesures à prendre à différents niveaux face à l'usage de drogues**

La prévention constitue la première digue face à l'usage de drogues. Pour être efficaces, les interventions doivent viser ses facteurs sous-jacents : liens familiaux ou sociaux fragiles, instabilité, insécurité, traumatismes, parentalité déficiente, normes sociales préjudiciables, usage de drogues dans le groupe ou la famille, troubles de santé mentale, conflits et violence. Remédier à ces situations peut permettre d'éviter l'entrée dans la consommation et le développement de troubles liés à l'usage de drogues. Les Normes internationales en matière de prévention de l'usage de drogues posent des bases scientifiques à partir desquelles peuvent être conçues des interventions préventives fondées sur des données factuelles et adaptées à l'âge et au genre des destinataires. Si les programmes de prévention peuvent bénéficier à tous les groupes d'âges, il est crucial de s'adresser en priorité aux enfants et aux jeunes. L'adolescence est une période privilégiée pour l'entrée dans la consommation de substances, alors que le cerveau n'a pas fini de se développer. Toute intervention poursuivant des objectifs de santé doit aussi comporter un volet constitué de mesures destinées à réduire les effets sanitaires et les conséquences sociales néfastes de l'usage de drogues. Les troubles liés à cet usage sont multiformes et s'apparentent souvent à une maladie chronique présentant des phases de rémission et de rechute et nécessitant un continuum de soins. Il a été démontré qu'un traitement fondé sur des données factuelles et scientifiques avait des effets bénéfiques sur la santé et la qualité de vie des personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues. Les *Normes internationales pour le traitement des troubles liés à la consommation de drogues* présentent en détail divers interventions et services fondés sur des données factuelles et adaptés à l'âge et au genre des personnes souffrant de tels troubles.

Pour s'attaquer aux dommages causés par l'usage de drogues, il faut prendre des mesures qui permettent effectivement d'en prévenir et réduire les conséquences néfastes sur la société et la santé publique, notamment d'empêcher et de gérer les surdoses et de prévenir les maladies infectieuses. Le *Guide technique de l'OMS, l'ONUSIDA, l'ONUSIDA destiné aux pays pour la définition des objectifs nationaux pour l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH/SIDA* (dont il existe en anglais une version révisée en 2012) est une ressource utile à cet égard. Par ailleurs, la publication de l'OMS intitulée *Consolidated guidelines on HIV, viral hepatitis and STI prevention, diagnosis, treatment and care for key populations* propose un ensemble complet d'interventions. Si elles sont déployées à une assez grande échelle et en nombre suffisant, ces interventions peuvent influencer sensiblement sur la prévalence du VIH et d'autres infections parmi les personnes qui font usage de drogues et contribuer à prévenir et à gérer les surdoses parmi celles qui pratiquent l'injection.

Il importe également de rendre les services de traitement et de prise en charge disponibles et accessibles aux personnes détenues ou récemment libérées. Des services spécialement adaptés devraient être prévus pour certains groupes de population, comme les femmes (en particulier les femmes enceintes), les enfants, les groupes minoritaires et les populations rurales. Il est crucial de

faire tomber les obstacles à l'accès, dont la stigmatisation et la discrimination, et de s'assurer que les personnes faisant usage de drogues participent à la prise de décisions concernant leur traitement et leur prise en charge.

### **Protéger la santé de l'entourage des personnes faisant usage de drogues**

Lorsqu'on réfléchit aux mesures sanitaires à prendre, il importe de tenir compte des besoins en matière de santé de l'entourage des personnes faisant usage de drogues, notamment des enfants et des membres de la famille. Protéger la santé des personnes faisant usage de drogues, de leur famille et des membres de leur communauté suppose une démarche libre de toute stigmatisation et discrimination, respectueuse du bien-être de chaque individu et propre à favoriser ce bien-être. Une telle démarche devrait s'adresser à toutes les personnes touchées par l'usage de drogues et les faire participer au processus.

### **Une démarche fondée sur les droits humains**

S'attaquer à l'usage de drogues suivant la perspective du droit à la santé suppose des services qui soient disponibles, accessibles, acceptables et de bonne qualité, et qui garantisse l'absence de toute discrimination ou stigmatisation, la pleine participation des personnes concernées et le respect de leur vie privée et de leur dignité. Le *Rapport mondial sur les drogues* propose un cadre pluridimensionnel concernant le droit à la santé dans le contexte de l'usage de drogues. Les dimensions en question sont la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité, la qualité, la non-discrimination, la non-stigmatisation et la participation.

Adopter ce type de démarche complète peut permettre de s'attaquer avec efficacité et bienveillance à l'usage de drogues, dans le respect des droits et de la dignité de toutes les personnes concernées.

## **3. Politiques en matière de drogues : état de la situation et action engagée**

**L'usage et la détention de drogues sont toujours les deux infractions qui amènent le plus grand nombre de personnes en contact avec le système judiciaire**

- En 2022, quelque 7 millions de personnes dans le monde ont été officiellement en contact avec la police pour des infractions liées à la drogue, les deux tiers d'entre elles environ pour usage ou détention à des fins d'usage. Moins de la moitié, soit 2,7 millions de personnes, ont été poursuivies pour des infractions liées à la drogue, et plus de 1,6 million ont été condamnées.
- La situation varie considérablement d'une région à l'autre. Au niveau mondial, les personnes arrêtées pour trafic sont plus susceptibles d'être poursuivies et condamnées que celles qui sont arrêtées pour usage ou détention de drogues. Il n'en reste pas moins que, dans des régions comme l'Afrique (d'après les données limitées dont on dispose) et l'Asie, c'est l'opposé qui semble vrai : les personnes arrêtées pour usage ou détention risquent davantage d'être poursuivies et condamnées que celles arrêtées pour trafic.
- L'Europe enregistre les taux les plus élevés d'arrestation, de poursuite et de condamnation pour trafic ainsi que pour usage ou détention. Si, juste derrière, la région des Amériques signale des taux d'arrestation pour usage ou détention également très élevés (144 arrestations pour 100 000 habitants), elle se caractérise par le plus faible taux de condamnation pour de telles infractions. Ces différences régionales tiennent à de nombreux

facteurs, en particulier à l'importance de la population faisant usage de drogues et au niveau des interceptions. Des taux élevés d'usage et d'interception peuvent se traduire par des taux élevés de personnes confrontées au système de justice pénale.

- La plupart des personnes arrêtées, toutes infractions liées à la drogue confondues, sont des hommes ; ils représentaient 9 personnes arrêtées sur 10 en 2022. Les femmes constituent quelque 9 % des personnes arrêtées pour trafic de drogues et 12 % de celles arrêtées pour usage ou détention.

### **Beaucoup de personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues ne bénéficient d'aucun traitement, et la situation va s'aggravant**

- Selon des estimations récentes, seule 1 personne souffrant de troubles liés à l'usage de drogues sur 11 environ suivait un traitement dans le monde en 2022 ; c'est moins qu'en 2015.
- Les régions dans lesquelles le déficit de traitement était le plus important en 2022 sont l'Afrique et l'Asie, où la couverture des besoins était de 2,8 % et 5,1 % respectivement.
- Les besoins de traitement des femmes sont moins bien couverts que ceux des hommes, et ce dans les cinq régions du monde. En 2022, à l'échelle mondiale, la proportion de personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues qui suivaient un traitement était de 1 pour 18 chez les femmes, contre 1 pour 7 chez les hommes.

### **La disponibilité des opioïdes à usage médical reste limitée dans le monde du Sud**

- La disponibilité des opioïdes pharmaceutiques soumis à contrôle et destinés à des fins médicales reste très inégale. Environ 87 % de la population mondiale n'a pas un accès suffisant aux opioïdes pharmaceutiques utilisés pour le soulagement et la prise en charge de la douleur.
- Quelques progrès ont été faits ces 20 dernières années en ce qui concerne la disponibilité au niveau mondial de la méthadone et de la buprénorphine, deux opioïdes utilisés non seulement comme analgésiques, mais aussi comme agonistes opioïdes dans le traitement des troubles liés à l'usage d'opioïdes. Cela étant, à l'échelle mondiale, la disponibilité de ces substances à des fins médicales s'est maintenue à des niveaux à peu près inchangés depuis 2019.

### **L'évolution des politiques en matière de drogues pose des problèmes complexes dans différents contextes**

- L'évolution récente de la législation en matière de drogues, qu'il s'agisse de la légalisation de l'offre sociale de cannabis à usage non médical en Allemagne ou du retour à l'incrimination de la détention de tous les types de drogues dans l'État de l'Oregon, ou encore de l'usage « quasi thérapeutique » de substances hallucinogènes dans certains États des États-Unis d'Amérique, témoigne des situations complexes auxquelles sont confrontés les responsables de l'élaboration des politiques.
- En janvier 2024, le Canada, l'Uruguay et 27 États des États-Unis avaient adopté des dispositions juridiques autorisant la production et la vente de cannabis à usage non médical. D'autres approches législatives ont également fait leur apparition dernièrement dans d'autres pays, notamment en Europe. Certains pays européens (Allemagne, Luxembourg et Malte) réglementent plus ou moins strictement l'accès au cannabis à usage non médical, tandis que d'autres (Pays-Bas (Royaume des) et Suisse) réalisent des expériences et des essais pour mieux

comprendre les incidences des différents modèles d'offre et de distribution de cannabis non médical.

- Dans les provinces du Canada et les États des États-Unis où la chaîne d'approvisionnement en cannabis à usage non médical a été légalisée, l'usage nocif de cette substance s'est accru, comme il ressort des données relatives aux hospitalisations et aux troubles psychiatriques. Parallèlement, à certains endroits, le marché illégal du cannabis semble se contracter et, aux États-Unis, le nombre et la proportion de personnes arrêtées pour infractions liées au cannabis diminuent, sans toutefois que les disparités raciales ne reculent.
- Dans le même temps, le regain d'intérêt dont bénéficie l'usage thérapeutique de diverses substances hallucinogènes (soumises à contrôle en vertu des conventions internationales relatives aux drogues) pour traiter toute une gamme de troubles mentaux a suscité une vague d'essais cliniques, principalement dans les pays à revenu élevé. Les conclusions auxquelles ont abouti les phases préliminaires des recherches médicales en cours ont amené, au niveau des politiques, à autoriser l'accès aux hallucinogènes pour l'usage « quasi thérapeutique » dans un petit nombre d'États des États-Unis, ainsi que pour l'usage médical en Australie et dans une province du Canada.
- En parallèle, d'autres faits nouveaux contribuent à l'intérêt commercial que commence à susciter l'usage non supervisé, « quasi thérapeutique » et non médical d'hallucinogènes et à la mise en place de conditions favorables à un accès massif à ces substances à ces fins. Le risque demeure que cette évolution ne soit plus rapide que la production d'éléments scientifiques sur le sujet, et que l'élaboration de lignes directrices relatives à l'usage médical ne nuise aux objectifs de santé publique que sont l'amélioration de la santé, du bien-être social et de la qualité de vie, voire n'accroisse les risques associés à l'usage non supervisé d'hallucinogènes.

## **Mesures à prendre**

Les politiques en matière de drogues doivent toujours, pour être efficaces, s'inspirer de l'esprit des conventions internationales, à savoir la recherche d'un équilibre entre, d'une part, la disponibilité à des fins médicales et scientifiques des substances soumises à contrôle et, d'autre part, l'action visant à empêcher le détournement de ces substances à d'autres fins. Aborder et combattre le problème mondial de la drogue suppose une stratégie véritablement globale, intégrée et équilibrée.

Il peut être utile de promouvoir une culture et des perceptions scientifiquement fondées au sujet des drogues pour remédier au déséquilibre existant et garder le cap sur l'objectif originel des conventions internationales en la matière, à savoir « la santé physique et morale de l'humanité ».

La mise à disposition d'informations factuelles et scientifiquement fondées peut faire reculer la peur de la dépendance et des détournements qui, dans certains cas, empêche de rendre accessibles aux fins de la prise en charge de la douleur les opioïdes soumis à contrôle. Elle peut, en même temps, aider les jeunes à se faire une idée claire des risques liés à l'usage de drogues et des conséquences de cet usage.